

L'œil rivé sur les résultats trimestriels qui vont plaire aux actionnaires ou décevoir les analystes, les firmes pharmaceutiques voient aussi à long terme. Elles anticipent les changements à venir, s'adaptent aux contraintes qu'elles ne peuvent éliminer, tentent de modifier à leur avantage l'environnement médiatique, politique et législatif. Elles agissent en acteur avisé, qui défend avec efficacité ses intérêts particuliers à long terme.

Face aux stratégies des firmes,

médicament : formation initiale et continue des professionnels de santé, financement des agences du médicament, "information" des patients, évaluation des nouveaux médicaments, définition des maladies et des seuils d'intervention thérapeutique, etc.

Et on entend souvent dire que seules les firmes auraient l'argent disponible pour mener telle ou telle action de santé. Mais il s'agit là aussi de courte vue. Les firmes n'apparaissent comme la seule source de financement que dans la

É D I T É O R I A L

Vision

nombre de responsables politiques souffrent de courte vue.

En France, la menace d'une légalisation des programmes d'"aide à l'observance" menés par les firmes pharmaceutiques n'est toujours pas totalement écartée. Les responsables politiques qui persistent à vouloir autoriser de tels programmes ne veulent pas voir tous les documents marketing montrant clairement que ces programmes répondent à une préoccupation commerciale, de fidélisation de la clientèle. Ils ne veulent pas voir le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) qui déplore « *la place excessive des firmes pharmaceutiques dans le système de santé* », et se prononce contre les programmes d'"aide à l'observance" des firmes (lire pages 384-385).

Les firmes ont envahi aujourd'hui de nombreux secteurs de la santé et du

mesure où les pouvoirs publics ne font pas face à leurs responsabilités. Dans un pays comme la France où l'essentiel des dépenses pharmaceutiques sont prises en charge par la collectivité, celle-ci a la légitimité et les ressources budgétaires nécessaires aux actions de santé publique utiles, sans demander l'aumône aux firmes.

Les responsables politiques qui voient clair et sont soucieux d'améliorer le système de protection sociale ne peuvent que refuser les programmes d'"aide à l'observance" des firmes pharmaceutiques. Ils remettront ainsi chaque acteur de santé à sa vraie place.

La revue Prescrire

L'éditorial du précédent numéro (n° 294) était bien sûr un poisson d'avril. Lire en "Précisions et Corrections" page II de couverture du présent numéro.